

Rezé à Gauche Toute !

Tous ensemble, la gauche vraiment

MUNICIPALES 2014 - ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Une politique du bien être et du bien vivre ensemble

Le rôle premier d'une municipalité est de répondre au mieux aux besoins de sa population. De TOUTE sa population, dans sa diversité et son évolution, qui fait sa richesse.

Pour nous, la richesse d'une ville ne se mesure pas par des indicateurs fiscaux. Elle se mesure dans sa capacité à offrir à chacun-e un cadre et des conditions de vie qui procurent le bien être, la possibilité de relations humaines et d'activités épanouissantes, et une vision de l'avenir qui fasse un peu rêver. Là sont les vrais besoins humains.

Pour nous, la réponse à ces besoins ne peut être assurée que par des services réellement publics, c'est à dire des services dont la finalité et la qualité peuvent être en permanence maîtrisées par la puissance publique et contrôlés par les usagers. Ce qui exclut qu'ils soient délégués au secteur privé marchand, pour qui l'objectif de faire du profit prime sur la recherche de l'intérêt général.

Le contexte national et international, la politique du gouvernement, nous conduisent à considérer que, pour atteindre un objectif de réel progrès humain, l'existence de listes à gauche indépendantes du Parti Socialiste est indispensable.

C'est notamment vrai à l'échelon local : nous ne pouvons pas "composer" avec l'actuelle majorité municipale car nous sommes en désaccord profond avec nombre de valeurs fondamentales qui sous-tendent son action.

Un seul exemple : la recherche de la fameuse "attractivité", ou "compétitivité" du territoire, posée comme un objectif indiscutable par l'actuelle majorité. Mais nous, nous discutons cette valeur : à quoi bon croître si c'est pour moins de bien-être global (embouteillages, stress, pollutions, épuisement des ressources, baisse du lien social) ?
À quoi bon attirer de nouveaux habitants si c'est pour dépeupler d'autres territoires ? À quoi bon devenir une ville encore plus riche si c'est pour déplacer la pauvreté ailleurs¹ ?

À cette approche, nous opposons le bien vivre ensemble.

¹note des élu-e-s de l'actuelle liste "Rezé à Gauche Toute!" : la municipalité actuelle se réjouit du fait que la proportion de la population rezéenne qui paie plus de 800€ de taxe d'habitation augmente, sans se poser la question "où est passée la population qui payait moins" ?

Les crises sociales et environnementales sont là ! Elles sont graves, car étendues (même Rezé est touchée bien que privilégiée à bien des égards) mais aussi graves car structurelles (et non pas conjoncturelles).

Les idées politiques aujourd'hui dominantes nous présentent la situation économique actuelle comme inéluctable : nous n'aurions pas d'autres choix que de tout livrer à la "concurrence libre et non faussée", que de subir la compétition économique et la finance mondiale, et donc, au final, que de baisser les dépenses publiques au nom du dogme budgétaire. Mais cette situation n'est pas une fatalité, elle a au contraire été instituée, si besoin contre l'avis des peuples (référendum bafoué), par les dirigeants actuels, soit ouvertement (adoption du traité européen de Lisbonne par les parlementaires, renflouement des banques sans contrepartie), soit de manière plus discrète (règles économiques et financières décidées dans l'opacité par l'OMC, le FMI, le G20 etc).

Il y a bien un projet politique sous-jacent (le néo-libéralisme), mais il n'est pas assumé comme tel auprès de l'opinion publique.

Car la préoccupation principale des dirigeant-e-s politiques en place est de ne pas faire de vagues, d'étouffer toute polémique ou contestation par tous les moyens possibles (privilèges ou répression ciblés, occultation des problèmes voire déni, amusement populaire, propagande), ce qui aboutit à un consensus apparent et leur permet de maintenir leur domination et leur idéologie tout en se donnant l'image des décideurs "raisonnables" et "réalistes".

À cette posture de "bon gestionnaire" de façade, nous opposons une vision politique de rupture, courageuse car pas forcément consensuelle, mais susceptible de créer l'envie chez un nombre important de nos concitoyens, et notamment ceux, les plus nombreux, qui ne profitent qu'à la marge voire pâtissent du système actuel.

Car des évolutions radicales sont nécessaires comme solutions aux crises profondes.

Pour que ces évolutions soient désirables, il faut partir, et toujours revenir, à l'humain.

Nous nous référerons donc avant tout aux besoins humains pour élaborer notre projet politique pour Rezé. Ce sera notre premier guide.

Notre second guide sera les valeurs républicaines : Liberté, Égalité, Fraternité

Notre 3^{ème} guide sera que se préoccuper de l'humain est indissociable de se préoccuper de son environnement.

Notre 4^{ème} guide sera que nous connaissons notre principal ennemi : le néolibéralisme, qui s'oppose aux guides et objectifs précédents. Nous savons que cet ennemi est puissant, mais nous savons aussi que nous pouvons le vaincre grâce à une dynamique populaire.

Ces guides étant posés, voici les orientations générales que nous prendrons sur quelques thématiques qui nous semblent fondamentales.

Axe 1 : l'action sociale

Si l'État est indiscutablement le mieux à même de produire des politiques publiques aptes à favoriser la cohésion sociale, **la création d'un climat de confiance et de solidarités de proximité entre habitants ne peut être que l'affaire du local.**

L'équipe municipale est un acteur et un éclaireur déterminant du « vivre ensemble ».

Cette tâche est à mener alors que le contexte économique, relationnel, identitaire accentue les discriminations et la déliquescence du lien social. Face à ce contexte, **« Vivre ensemble » n'est pas pour nous une formule vaine mais un modèle d'organisation où l'humain est au centre des préoccupations.**

À l'échelon local, nous devons développer une organisation centrée sur la cohésion sociale en luttant contre toutes les discriminations et en **nous appuyant sur une véritable participation des habitants à exprimer leurs besoins en prenant en compte leurs connaissances et leurs compétences et en coopérant avec les forces vives des quartiers (associations, professionnels...)**. Cette approche permet d'enraciner le lien social dans une communauté de projet.

1-1 : l'emploi

Le Sud Loire a besoin d'emplois.

Selon les chiffres de Pôle Emploi, sur Rezé, les demandeurs d'emploi catégorie A sont passés de **1754 en juillet 2008 à 2607 en juillet 2013 soit une hausse de plus de 45%**. Dans ce contexte de précarisation avec une baisse des chômeurs indemnisés, les femmes, les jeunes (niveau V et infra), sont particulièrement touchés.

Rezé à Gauche Toute ! favorisera la création d'entreprises réellement créatrices d'emplois, en valorisant le capital humain et non le capital financier, développera les initiatives d'économie parallèle, en soutenant les échanges de monnaie locale, en impliquant les entreprises locales.

Rezé à Gauche Toute ! favorisera la création d'emplois publics pour des services publics, sans sous-traitance au privé. Les services rendus au public doivent être de qualité, ce qui suppose aussi l'accès à des formations pour les agents municipaux.

Rezé à Gauche Toute ! défend le maintien de l'aéroport Nantes Atlantique. En effet, la construction d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes induirait inévitablement un transfert d'activité vers la zone nord-Loire. Une étude de 2011 du centre d'études techniques de l'équipement (donc de l'Etat) admet que 1850 à 2130 emplois sont générés par l'aéroport Nantes Atlantique, Vinci lui-même affirme dans sa newsletter Aéroport NA « 2200 emplois sur le site ». Où iront-ils travailler si l'emploi se délocalise au nord Loire ? Il faut par ailleurs prendre en compte la difficulté que

représente pour les habitants la circulation pendulaire entre le Sud et le Nord de la Loire (coût élevé des déplacements, conséquences sur la qualité de vie).

3 types de secteurs d'activités sont identifiables :

- Activités assurant les fonctions opérationnelles de l'aéroport (compagnies aériennes de fret et de passagers...) environ 1208 emplois
- Activités dépendantes des fonctionnalités de l'aéroport (environ 300 emplois)
- Activités de service aux passagers (381 emplois)

Pour ces trois types d'activité, le transfert serait-il (plus ou moins bien) accompagné ou y aurait-il des pertes sèches d'emplois ? À ces 1850 emplois s'ajoutent les emplois liés au secteur messagerie et fret express qui seraient certainement perturbés par le transfert.

Airbus Bouguenais emploie plus de 2000 personnes. Pour garder cette entreprise il lui faut une piste à disposition. Qui va payer le maintien de la piste ?

Ce projet d'aéroport est intimement lié à la construction de la métropole. Selon le discours dominant, il donnerait à Nantes son statut de métropole internationale ! et installerait sa domination sur le Grand OUEST.

Rezé à Gauche Toute ! remet en cause ce grand projet inutile source d'endettement, de poudre aux yeux. Rezé à Gauche Toute ! défend une politique de l'emploi sur le sud Loire, et Rezé en particulier.

Rezé à Gauche Toute ! mènera une politique volontariste contre les discriminations au travail (emplois pour les personnes handicapées, pour les femmes, les jeunes non diplômés) en coordination avec le service Emploi du Conseil Général, la Maison de l'emploi de Rezé, la Mission locale, Pôle Emploi, les services de réinsertion socio-professionnelle.

Rezé à Gauche Toute ! accompagnera les associations (par la mise à disposition de locaux, par une formation sur la partie administrative) pour qu'elles deviennent un réseau dynamique de création d'emplois, et soutiendra les activités de savoir-faire (exemple de la sérigraphie).

Rezé à Gauche Toute ! sera particulièrement attentive à une économie de l'échange qui dynamise les quartiers, incite les rezéens et les nantais à circuler dans les quartiers (comme Pont Rousseau).

1-2 : la santé

En période de crise économique, les inégalités s'accroissent, en particulier les inégalités dans l'accès aux soins. De plus en plus de personnes renoncent à se soigner

(pas de mutuelle, reste à charge trop lourd). L'accès aux soins, la prévention concernent directement la commune.

L'accès à la santé pour tous passe par la volonté municipale d'accompagner et de soutenir les actions collectives des différents acteurs de santé (PMI, médecine du travail...) pour mieux répondre aux besoins et aux attentes de ses habitants.

Rezé à Gauche Toute ! accompagnera une offre de soins publics, avec l'implantation **d'un centre de santé pluridisciplinaire** pour favoriser l'accès aux soins de premier recours, les vaccinations, les dépistages.

Rezé à Gauche Toute ! participera à la réalisation d'actions en lien avec les écoles, les collèges et à la mise en place d'ateliers de prévention. **La mise en place d'un contrat local de santé** avec le soutien de l'Agence régionale de Santé permet de partager les données et les actions prioritaires à porter avec les autres partenaires. C'est un enjeu important de cohésion sociale.

La santé fait appel à de nombreux acteurs. La ville doit les accompagner dans le développement de projets répondant aux besoins de sa population, avec un effort particulier vers les personnes en difficulté, en lien avec le CCAS (Conseil Communal d'Action Sociale).

La prise en compte de la souffrance psychique nécessite un travail de décroisement au sein de la Cité.

Rezé à Gauche Toute ! s'inscrit dans la volonté d'organiser un lieu de concertation et de coordination avec les acteurs sanitaires et sociaux, les élus locaux, les usagers et les aidants. **La mise en place d'un Conseil Local de Santé Mentale** aura pour objectifs de lutter contre la stigmatisation et l'exclusion sociale et de construire une politique locale de santé mentale adaptée au plus près des parcours de vie des personnes présentant des troubles psychiques.

1-3 : la mixité sociale et le « vivre ensemble »

La mixité sociale implique de lutter contre toutes les discriminations.

Rezé à Gauche Toute ! favorisera l'échange entre les quartiers et de nouvelles manières de vivre entre générations. Rezé ne doit pas devenir un archipel de quartiers avec des réalités très différentes. La lutte contre la précarité économique est prioritaire. Elle se vérifie dans la question de l'habitat qui recouvre à la fois **le logement social et adapté, la lutte contre la précarité énergétique, le refus des expulsions, l'entretien du parc immobilier social.**

Rezé à Gauche Toute ! luttera contre la ghettoïsation des quartiers en développant une politique qui renforce les solidarités sur les quartiers prioritaires de Rezé (Pont Rousseau, Château de Rezé, Ragon Est).

Rezé à Gauche Toute ! mettra tout en œuvre pour partager l'espace urbain et permettre l'**accessibilité des équipements de quartiers de proximité aux personnes handicapées**.

La question du lien social dans la ville est primordiale (90% des personnes âgées vivent à domicile, dont 47% sont seules²).

Rezé à Gauche Toute ! développera la proximité des services et des commerces pour répondre aux besoins des personnes âgées et soutiendra toutes activités sources d'échanges de savoirs et créatrices de lien social (ex : les jardins familiaux ou partagés).

Rezé à Gauche Toute ! pilotera le maintien d'un service municipal d'aides à la personne qui répondra aux besoins des plus fragilisés par la maladie, le handicap, l'isolement social.

La sécurité, la lutte contre les incivilités passent par la construction du lien social et le rétablissement d'une vie collective d'avenir, **d'où l'importance d'associer les habitants aux décisions municipales et développer l'intervention de médiateurs sur les quartiers.**

C'est une nouvelle perception de la relation des habitants dans l'action municipale que nous proposons.

L'**Action Sociale** reste une compétence importante et opérationnelle de la ville.

Rezé à Gauche Toute ! proposera la création d'un comité d'usagers **CCAS-habitants de REZE**. Notre volonté est de donner la parole aux usagers du **CCAS** (en 2011 plus de 450 ménages ont eu une aide du **CCAS**), sur des sujets qui les concernent, et contribuer à la mise en œuvre d'une politique plus solidaire (ex micro-crédit).

Rezé à Gauche Toute ! créera un lieu ressource identifié (étude d'une maison des associations) permettant l'accès à l'information avec l'intervention d'associations (ex : violences faites aux femmes, personnes handicapées, aide aux adolescents...), lieu de sensibilisation, d'aide aux démarches.

² source : diagnostic territorial/ Rezé/COMPAS 2012

Axe 2 : Transition écologique, transition sociétale

Nous malmenons la planète. Mais la "planète" s'en fiche un peu : elle n'a pas besoin de l'homme pour "survivre". Alors que l'inverse...

Raréfaction des ressources, pollutions de tous les compartiments de la biosphère (eau, air, sols), développement des "maladies environnementales", lourdes atteintes à la biodiversité, risque d'emballement climatique, dégradation du cadre de vie (visuel, sonore...) de nombreuses populations : l'humanité est responsable de toutes ces menaces, qui mettent en péril son propre bien-être, voire sa survie. Bref, **l'écologie, ce n'est pas l'homme qui se préoccupe des petits oiseaux, c'est l'homme qui se préoccupe de lui-même.**

Il nous faut sortir de toutes les impasses que nous venons de citer, mais ce n'est pas évident, car elles sont intimement liées à nos modes de vie et de développement, que nous continuons à appeler "progrès".

Cela signifie deux choses :

1) qu'il nous faut **prendre du recul sur notre définition du progrès**, notamment par une vision plus globale : en mesurant les conséquences de nos actes individuels et collectifs sur les autres, et à long terme.

2) qu'une fois ceci fait, nous pourrons alors **définir de nouveaux objectifs**, dont découlera un nouveau fonctionnement de la société. Mais il n'est pas possible de changer de mode de fonctionnement de la société du jour au lendemain. Voilà pourquoi nous parlons de transition.

La transition, c'est donc deux choses : de la progressivité, mais aussi, et surtout, fixer un cap nouveau, et s'y tenir. Oublier ce deuxième aspect, c'est dévoyer le sens de la transition, comme a été dévoyé celui du "développement durable", qui n'est plus aujourd'hui que le paravent vert du "continuer comme avant". Non, nous n'aimons pas ce DD-là.

La crise écologique nous impose de changer en profondeur le fonctionnement de la société : cela tombe bien, les crises économique et sociale l'imposent aussi.

Une des ruptures idéologiques majeures à mener, y compris pour la gauche, est de cesser d'associer le progrès au "toujours plus" : plus de consommation, plus de PIB, plus de technologie... Car nous vivons sur une planète finie, limitée en surface et en ressources disponibles. Dès lors, il n'y a pas assez de ressources pour que tous les plus pauvres vivent comme les quelques plus riches d'aujourd'hui. Ne pas comprendre ou reconnaître cela, et préférer la fuite en avant illusoire de la croissance, c'est provoquer, de fait, la hausse des inégalités.

2.1 L'énergie et le climat

Au vu :

- de la **raréfaction des ressources d'énergie dominantes de la France** (fossiles : pétrole et gaz, et fissiles : uranium), qui est une certitude physique **extrêmement lourde de conséquences économiques et sociales** (renchérissement inéluctable de l'énergie), mais aussi **géopolitique** (influence des pays producteurs, guerres de l'énergie) **et plus généralement sociétale** (remise en cause de nos modes de vie) ;
- du **développement non souhaitable du charbon** (impacts environnementaux et sociaux) ;
- de la **probabilité d'un emballement climatique mondial**, qui, lui, n'est pas une certitude mais une éventualité extrêmement inquiétante ;

**la transition énergétique et climatique sera une priorité de Rezé à Gauche Toute !
pour le prochain mandat.**

Mais toutes les formations politiques, ou presque, en font une "priorité", du moins dans l'affichage.

Quelle est donc notre spécificité sur le sujet ?

Premièrement, nous partons du constat que l'énergie est prégnante dans beaucoup d'activités humaines, et que la question énergétique en conditionne beaucoup d'autres (elle est "systémique"). Ainsi **la transition énergétique ne peut être qu'une transition sociétale plus globale**, et l'énergie ne sera pas pour nous une politique comme les autres, mais **sera fortement intégrée dans toutes nos politiques publiques**.

Le second préalable, qu'il ne faut jamais perdre de vue, est que cette transition sociétale que nous devons mener doit **mettre l'humain au premier plan**. Cela signifie notamment 2 choses :

1) que nous devons fondamentalement **intégrer une dimension de justice sociale dans chaque décision** relative à l'énergie. Comme consommation d'énergie et niveau de richesse sont étroitement corrélés, cela implique que, en matière de transition énergétique, **le niveau d'effort des plus aisés devra être supérieur à celui des plus défavorisés**. Cela implique également que la **puissance publique devra offrir aux moins riches des accompagnements et des alternatives abordables et efficaces** lorsque certains de leurs modes de vie contraints (déplacements, logement...) nécessitent d'être modifiés.

2) que nous devons faire en sorte que les évolutions que nous proposerons soient adoptées par les populations. Pour dépasser le fait que tout changement rencontre a priori des réticences, nous devons donc porter (et donc **concevoir**) **des mesures qui apportent un mieux vivre global** (cf partie 2.4.), et être en mesure de l'expliquer *a priori*, comme de l'évaluer *a posteriori*.

Troisièmement, nous pensons que la technique et l'**innovation technologique ne peuvent nous dédouaner de modifier** certains de nos comportements, individuels ET collectifs, parfois assez profondément. Elles **ne doivent pas être un alibi pour ne rien changer à nos habitudes**.

Ainsi, par exemple, nous **refusons l'extraction des gaz de schiste** qui peut laisser planer la perspective (fausse) d'une certaine indépendance énergétique de la France, mais en réalité n'apporterait, au mieux, qu'un répit très temporaire, et présenterait par ailleurs de nombreux dommages environnementaux. Elle est l'exemple typique d'une fuite en avant aveugle et néfaste à court et moyen termes.

Par ailleurs, la technique, si elle apporte des progrès sur certains points, véhicule aussi très souvent son lot d'effets négatifs sur d'autres points. La balance doit être faite. Ainsi du **nucléaire** qui, bien que moins émetteur de gaz à effet de serre que les énergies fossiles, **doit selon nous être abandonné au plus vite** au vu des risques inacceptables et non totalement maîtrisables qu'il génère.

Ces 3 préalables guideront notre politique en matière de transition énergétique et climatique qui consistera, sur le **modèle du scénario "négawatt"** national³ :

- **d'abord à chercher à réduire fortement, mais progressivement lorsque nécessaire, les consommations d'énergie**, par la sobriété et l'efficacité qui sont deux choses bien distinctes, et toutes deux indispensables : la **sobriété** est une modification des comportements pour se passer des consommations inutiles ou évitables (par exemple passer de la voiture au vélo pour certains trajets, ou baisser sa température de chauffage si elle est excessive), alors que l'**efficacité** consiste, à comportement constant, à utiliser un appareil plus performant pour le même usage (par exemple utiliser une voiture qui consomme moins au km, ou installer une chaudière à haut rendement). **Sans sobriété, l'efficacité est inutile car ses effets sont contrecarrés par "l'effet rebond"**⁴. Mais la sobriété n'est pas qu'un simple effort individuel, elle doit être facilitée et accompagnée par l'action publique (par exemple, un service public très performant de transports alternatifs et "actifs"⁵ ou collectifs pour inciter à l'abandon partiel de la voiture).

³ localement, un telle approche a été reprise par le scénario "Virage Energie Climat Pays de la Loire", de l'association éponyme, dont nous nous inspirerons également.

⁴ "L'effet rebond" c'est : j'achète une nouvelle voiture qui consomme 2 fois moins au km que l'ancienne... et je fais avec deux fois plus de km qu'avant.

- ensuite à couvrir les consommations restantes avec les énergies **renouvelables**, dont un **développement massif doit être recherché pour certaines d'entre elles (éolien, biomasse et solaire -photovoltaïque et thermique- notamment)**. Là aussi, il faut tabler essentiellement sur les technologies déjà matures et éprouvées, et éviter les mirages technologiques en refusant les filières dont "la prochaine génération n'aura pas les défauts de la première" (ex : agroc carburants), ou en restant prudent notamment sur celles dont le potentiel est encore incertain (énergies de la mer, géothermie très profonde...).

Au delà de l'aspect technique, nous chercherons à développer un nouveau modèle de développement des énergies renouvelables, qui ne soit pas d'abord guidé par des logiques de "business" ou de profit, mais des logiques de pérennité des approvisionnements à un prix raisonnable, de souveraineté énergétique nationale, et d'autonomie individuelle et collective.

- pour ce qui est du **climat**, nous n'oublions pas que, en l'état actuel des connaissances, presque la moitié des causes humaines probables du réchauffement climatique ne sont pas liées au secteur de l'énergie : il nous faut réinterroger fortement la façon dont nous exploitons les sols et les espaces naturels et ruraux (**agriculture, forêt...**).

Mesures concrètes pour l'énergie et le climat

> **Mesure Phare** :

Les "castors" de l'auto-réhabilitation environnementale et sociale

Inciter et accompagner la mise en place d'une coopérative locale, sur le modèle des "Castors" des années 50, pour l'autoconstruction et surtout l'auto-réhabilitation de logements à haute qualité énergétique (isolation, bioclimatisme, énergies renouvelables...), environnementale (matériaux sains, gestion de l'eau, jardins potagers...) et sociale (espaces collectifs de services -laverie, garderie, atelier...- ou de convivialité -fêtes, repas, jeux- , lien intergénérationnel, accueils occasionnels...)

NB : au vu de l'ampleur du chantier de rénovation de l'habitat à venir, cette structure ne concurrencera pas l'artisanat privé.

> **Exemplarité de la puissance publique**

→ important **programme d'économies d'énergies sur l'éclairage public** (à faire passer auprès de Nantes Métropole, compétente en la matière) : modulation de l'éclairage (intensité voire extinction) selon le lieu et l'heure de la nuit, augmentation de l'efficacité des points lumineux, diminution du nombre de points lumineux, étude des possibilités d'alimentation par les énergies renouvelables...

⁵ Transports actifs : déplacements à pied ou à vélo

- pour les **bâtiments neufs** sous maîtrise d'ouvrage communale: **aller plus loin que le niveau réglementaire** minimal en termes de performance énergétique, en fonction du type de bâtiments, et en intégrant tous les usages (exemple : consommation des ordinateurs et équipements électriques dans les bureaux..).
- pour les **bâtiments communaux existants** : initier un **diagnostic énergétique poussé** de l'ensemble du parc, puis programmer un **programme de rénovation** ambitieux sur 20 ans.
- pour tous les bâtiments communaux : réaliser un **diagnostic de possibilité de pluri-fonctionnalité** (exemple : une salle dans une école peut servir de salle de réunion le soir, ou de salle associative le WE), de manière à optimiser le parc immobilier.
- **généraliser les panneaux solaires** (thermique et/ou photovoltaïque) sur les **équipements communaux**, en privilégiant un modèle économique d'autoconsommation pour le photovoltaïque, et en testant les possibilités de stockage et/ou mutualisation (alimentation d'usages voisins) pour le thermique.
- Etudier la possibilité d'implanter de **l'éolien de taille moyenne** (40 à 50 m de mat) sur le **territoire communal**, et si des possibilités se dégagent, les réaliser sous maîtrise d'ouvrage publique et/ou citoyenne.

> accompagnement des particuliers, associations et petits commerces :

- **lutte contre la précarité énergétique**. Ce sujet est sous-évalué par les pouvoirs en place : il n'existe aucune statistiques fiable localement à l'heure actuelle, mais si l'on se fie aux quelques études nationales, il est plus que probable que plusieurs centaines de ménages (vraisemblablement plus de 1000 personnes) sont concernés à Rezé. Le premier travail à lancer urgemment est de mettre en place un système fiable de repérage de ces situations. A cet effet, nous mettrons en place un Service Local d'Intervention pour la Maitrise de l'Energie ("SLIME" cf <http://www.cler.org/-Les-SLIME->). Parallèlement, en s'appuyant sur nos moyens (CCAS, service énergie...), mais aussi en lien avec Nantes Métropole et des acteurs départementaux (nous nous déclarerons comme territoire pilote), nous nous mettrons en ordre de marche pour répondre à cet enjeu majeur, dans la durée.

- **recruter au sein des services municipaux** et sous statut de fonctionnaire (le besoin est pérenne, et la mission est de service public), un **-voire plusieurs-** "**conseillers info->énergie**" dont la mission sera d'apporter un service gratuit et indépendant pour l'amélioration énergétique de l'habitat et des déplacements. Lien étroit avec les services instructeurs de l'urbanisme, les conseiller-e-s CAUE, mais aussi les services du CCAS pour la lutte contre la précarité énergétique (cf supra).

- favoriser toutes les **initiatives d'énergies renouvelables "citoyennes"** (implication financière et ou organisationnelle dans des projets collectifs)

> urbanisme écologique et social

Réviser les règles d'urbanisme pour faciliter la performance énergétique de bâtiments existants (exemple : rendre systématiquement possible l'isolation par l'extérieur) ou neufs (par exemple : imposer des études bioclimatiques sérieuses et contrôlées)...

Monter des partenariats avec des bailleurs pour **un parc de logements social à très haute performance énergétique**, restant très accessible pour les locataires
repenser progressivement la place de la voiture dans l'espace public : extension des zones piétonnes ou à accès réservés au riverains, étudier puis mettre en place des grands parkings sécurisés en périphérie des lieux de vie (quartier, ville...), tout en offrant des solutions spécifiques aux personnes à faible mobilité.

2.2 L'eau et les déchets

L'eau

L'eau est une ressource vitale, pas une marchandise. Mais pour offrir à tous un accès de qualité à cette ressource, il faut faire payer ce service (captage, épuration et distribution). Dans ce domaine nous posons **deux axes forts** : **le passage en régie directe dans toutes les communes de la métropole, et la tarification progressive.**

Le passage en régie consiste à faire gérer le service d'alimentation en eau potable directement par des services de la collectivité (Nantes Métropole en l'occurrence), et non pas par "délégation de service public" à des sociétés privées, dont les dirigeants font de la gestion de l'eau un business comme un autre : en clair cela signifie qu'**aujourd'hui une partie du coût de l'eau facturée sert à alimenter des bénéfices financiers.** Le passage en régie permet de réaffecter ce surcoût soit à une amélioration du service, soit à une fixation du prix de l'eau au plus juste. **Les employés des actuelles sociétés privées deviendront employés de la régie**, et il n'y a aucune raison qu'ils n'y fassent pas preuve du même professionnalisme pour assurer un service de qualité... avec en plus la sécurité de l'emploi.

La tarification progressive repose sur une idée simple : les premiers mètres-cubes (m^3) d'eau consommés par un foyer dans une année sont vitaux, les suivants correspondent à un confort bienvenu, les suivants à un confort luxueux, et à partir d'un certain niveau, on peut parler d'usages "extravagants" et de gâchis. En conséquence, nous mettrons en place un système de tarification progressive : une première tranche de m^3 sera gratuite, la tranche suivante à un prix assez faible, la troisième a un prix raisonnable, et les tranches suivantes de plus en plus chères. **Ceux qui voudront gaspiller l'eau fianceront la gratuité ou le prix bas pour les ménages modestes et/ou sobres.**

NB : même si cela ne relève pas d'une décision communale, nous nous battons également pour qu'une approche similaire (tarification sociale et progressive) soit adoptée pour l'énergie, avec péréquation nationale.

Par ailleurs, concernant la **qualité de l'eau**, nous insisterons sur la prévention, c'est à dire la **protection des milieux aquatiques naturels** : une ressource en eau peu polluée à la source allège les coûts de traitement pour la rendre potable, mais a également bien d'autres bénéfices, à commencer par la protection des milieux aquatiques, nécessaires au bien-être de tou-te-s (loisirs, biodiversité, santé...).

A ce sujet, pour la préservation qualitative de la ressource en eau, mais également celle de l'air et des sols, nous maintiendrons et amplifierons la politique municipale de **réduction de l'usage des pesticides**, en tendant vers le "zéro pesticides" avec en parallèle un éducation populaire pour faire évoluer les regards sur les "mauvaises herbes", les animaux "nuisibles", la notion de "propreté", et la place de la nature en ville.

Protéger la ressource implique également une coopération et une solidarité avec les territoires voisins (bassins d'alimentation en amont des captages notamment).

Les déchets :

Nous posons les **mêmes principes** : **passage en régie** dans toutes les communes de la métropole (à commencer par Rezé) et **tarification progressive**⁶ (pour la seule fraction des déchets non triés) pour inciter les ménages à baisser leur production de déchets.

Mais cela ne suffit pas : nous refusons de cautionner l'approche actuelle selon laquelle les déchets sont des "ressources" desquelles on peut tirer de l'énergie, de nouvelles matières premières etc. Cette approche permet de faire croire que finalement, la réduction des déchets à la source n'est pas une priorité, puisqu'ils sont "valorisés". Mais ce qu' "oublie" de dire les tenants de ce discours, c'est que le rendement de cette valorisation est très mauvais : il sera toujours plus efficace, pour préserver les ressources, de ne pas produire le déchet, plutôt que de le transformer, avec de nombreuses pertes en ligne, en une nouvelle ressource. **La vraie motivation des discours "déchets = ressources" est de faire perdurer le système actuel, qui épuise la planète mais fait les affaires de quelques-uns.**

Un déchet produit est avant tout un échec. Nous ferons de la réduction à la source une priorité.

Bien évidemment, pour la part de déchets restants, nous encouragerons le recyclage. À ce sujet, nous optimiserons le recyclage sur des critères environnementaux, et non

⁶ la tarification progressive des déchets peut avoir, si elle est mal conçue, des effets pervers d'un point de vue social (taxation d'une production de déchets "contraints" cause famille nombreuse, jeunes enfants...) voire environnemental (brûlage des déchets, dépôts sauvages ou délocalisés...). Pour y pallier, d'une part son impact social sera particulièrement travaillé, d'autre part de nombreuses autres actions d'accompagnement à la réduction à la source seront menées. Sa conception ne sera en aucun cas confiée à une multinationale des déchets, et sa mise en œuvre sera progressive. Il faut cependant s'attendre, quoi qu'il arrive, à quelques réticences.

plus sur des critères financiers : aujourd'hui si on ne recycle pas les pots de yaourt, ce n'est pas parce qu'on ne sait pas faire techniquement, mais c'est parce que cela n'est pas "rentable" pour l'industrie du recyclage.

Mais avant d'en arriver au recyclage, **il y a de nombreuses pistes à développer pour réduire à la source** : le réemploi et la mutualisation (locations, prêts, etc.) des biens de consommation, la lutte contre l'obsolescence (programmée techniquement ou induite par les effets de mode), la promotion des biens de qualité (vêtements...) et réparables (électroménager...), la promotion des produits peu emballés et peu transformés (alimentation...), l'incitation au non recours à des biens et produits inutiles (par exemple certains médicaments ou cosmétiques, les objets publicitaires ...) etc. **et toute l'éducation populaire qui va avec.**

2.3. Préserver ou développer des espaces de bien-être

Pour le bien-être humain, il est souhaitable que des espaces de ressourcement, de calme, de sollicitations sensorielles variées et distinctes de celles de l'environnement urbain, soient accessibles à tou-te-s.

La **plantation d'une forêt urbaine au sud-est de la métropole nantaise** est une idée très intéressante pensée à gauche dans les années 70. Une forêt, c'est un lieu de ressourcement particulièrement riche, mais c'est également un espace de biodiversité, c'est bon pour la qualité de l'air, de l'eau... Pourtant, quoi que Nantes Métropole en dise, le projet est aujourd'hui au point mort, contrairement aux nouvelles surfaces résidentielles et tertiaires, qui, elles, se développent à bon train.

Nous pèserons de toute notre poids pour que le projet soit activement relancé.

En milieu plus urbain, nous créerons **sur l'espace public des aires de convivialité** sorte de mails ou places centrales pour permettre des jeux d'enfants sous la surveillance des adultes et des anciens, provoquer des échanges entre adultes, ouvrir l'espace public à l'art, faciliter le brassage culturel ...

2.4. L'alimentation

Se nourrir est une nécessité vitale. **Bien se nourrir, c'est à dire manger sain, savoureux et varié, est une condition de l'épanouissement humain.** Chacun devrait pouvoir y accéder. C'est malheureusement loin d'être le cas, cela doit changer.

Par ailleurs, la production alimentaire peut avoir un impact écologique (qualité des sols, de l'eau, de l'air, biodiversité, émissions de gaz à effet de serre) plus ou moins important selon les modes de production-transformation-distribution. Ainsi, ce que chacun mange a des conséquences sur autrui.

2.4.1. Développement durable?

La Ville de Rezé a porté plusieurs actions concernant le développement durable. (Maison du développement durable, agenda 21, campagne « I love DD de Rezé...»). Mais elle n'est pas la seule : ce concept est repris par les structures de l'industrie agroalimentaire (production, grande distribution).

Les grands magasins touchent quotidiennement la majorité des consommateurs et utilisent des moyens marketings et publicitaires autrement plus puissants que ceux de la collectivité publique, ce sont donc eux qui maîtrisent le message.

Ainsi, même involontaire, la promotion d'un « développement durable » par les acteurs du secteur public et politique bénéficie finalement à l'industrie agroalimentaire.

Mais pour Rezé à Gauche Toute !, **le terme « développement durable » n'est plus approprié depuis longtemps** ; il véhicule une idée de croissance du marché (développement) ; il s'éloigne de nos priorités envers les plus précaires et du « bien vivre ensemble ». Dans le domaine de l'alimentation, **nous lui substituons l'idée de « bon, juste et propre »** : bon pour le consommateur, juste dans son prix équilibré pour le producteur et le consommateur, propre pour la terre.

Par ses moyens d'influence et pour servir ses intérêts (= vendre le plus possible), la grande distribution a amené une grande partie de la population à associer « produits biologiques ou de qualité » à « produits plus chers ». Au final, du fait de l'inégalité d'accès entre citoyens, les solutions « écologiques » sont mal perçues.

Nous pensons que cette opinion peut être inversée, car il **existe de nombreux moyens d'apporter à tous une alimentation de qualité : une politique ambitieuse d'éducation populaire** sur le sujet (en s'appuyant sur les nombreuses associations, les structures éducatives...), **la richesse des cultures culinaires diverses, la proximité d'un sud Loire avec un potentiel pour l'instant encore rural** peuvent être mis en avant **pour rapprocher consommateur et alimentation de qualité.**

> Mesure Phare :

Une université populaire du goût et de l'alimentation:

En faisant en sorte que toute la population puisse y participer et en bénéficier, son objectif sera l'échange de connaissances, de savoirs-faire, d'astuces sur :

- l'approvisionnement alimentaire de qualité, à juste coût et le plus possible local (autoproduction, jardins partagés, producteurs locaux..),
- la façon de cuisiner ces produits pour allier, santé, plaisir, respect de l'environnement, entraide, ouverture aux autres...

Cette "université" s'appuiera sur des acteurs (associations, individus, réseaux) choisis en fonction de leur proximité avec des milieux populaires variés (géographiquement, culturellement, socio-professionnellement), de leurs compétences sur les circuits courts, la cuisine "alternative" ou traditionnelle.

Son aire d'action sera le sud de l'agglomération (Rezé + Bouguenais / Pont Saint Martin / Sorinieres...?).

2.4.2. Vente des aliments :

La commune de Rezé bénéficie largement des structures de grandes distributions avec 2 hypers et plusieurs supermarchés. **Dans ces structures, la vente à bas prix de certains produits alimentaires est largement rééquilibrée par la proposition de produits inutiles** (compléments alimentaires, pack tête de gondole...) avec en prime la publicité pour des biens de consommations non prévus sur la liste des courses : au final une facture alimentaire trop élevée pour la valeur alimentaire achetée. A l'inverse **les circuits courts (du producteur au consommateur) ne sont pas accessibles au plus grand nombre**, du fait des moyens financiers réduits qui n'incitent pas à se tourner vers des produits réputés "plus chers", mais aussi des réseaux de relations peu ouverts sur des structures de ventes moins connues.

Pourtant sur les 10 dernières années de nombreux rezéens et producteurs du sud-ouest de Nantes ont mis en place des solutions qui fonctionnent : 5 amap, 1 épicerie associative en cours de création, une production associative d'œufs aux Couëts, une association de commerce équitable, une association intermédiaire de production maraîchère, le marché de producteurs de Trentemoult et les marchés sur Rezé où sont présents des producteurs locaux, dont certains ont fait le choix d'une agriculture qui laisse la terre propre.

Il s'agit pour nous d'aider à rééquilibrer sur la ville l'offre et l'accès aux produits locaux et de qualité.

Concrètement, il pourra s'agir de :

- Mettre à disposition des **locaux ou lieux adaptés à la distribution en circuits courts**. Les salles municipales sont trop "luxueuses" et peu accessibles aux fourgons des producteurs. La municipalité n'aurait pas d'exigence sur l'utilisation de ces lieux. L'association explique son projet, le conduit comme elle veut. le bail est limité au lancement de l'activité sur moins de 5 ans.
- Construire des halles sur le modèle des halles de villages. Le marché de construction sera attribué à des entreprises et associations locales grâce des critères environnementaux (empreinte carbone et énergie, impact eau, air...) et de développement économique local. Matériaux privilégiés : le bois et la terre.

2.4.3- Souveraineté alimentaire :

La population de Rezé a beaucoup augmenté depuis quelques décennies. Une des conséquences de ce développement urbain a été la disparition des zones de production alimentaire de proximité : par exemple 3 tenues maraîchères ont été fermées.

Mais nous pensons que laisser croître Rezé sans penser à la souveraineté alimentaire, c'est fragiliser la santé et l'avenir des familles qui ont le moins de ressources. En effet, une production alimentaire locale permet de garantir dans le temps un approvisionnement sain et à un prix juste.

C'est pourquoi nous souhaitons faire des choix garantissant sur les communes proches de Rezé et sur le département, des terres agricoles tournées vers l'alimentation vivrière locale.

C'est pourquoi nous concevrons puis appliquerons un plan de développement de la souveraineté alimentaire pour Rezé (et plus largement le sud Loire et l'agglomération nantaise). Créatrice d'emploi et non de profit. Non pour l'export mais pour l'approvisionnement local. Pour une alimentation de qualité et accessible. En coopération avec les communes rurales plus ou moins proches (et pas forcément uniquement celle de Nantes Métropole). En mettant en œuvre avec volontarisme les outils fonciers à disposition pour sortir les terres productives urbaines ou péri-urbaine de la spéculation immobilière.

2.5. La bataille culturelle contre le "toujours plus"

Le **productivisme** est un système d'organisation de la vie économique , né avec la révolution industrielle du XIXe siècle, dans lequel la production est donnée comme objectif premier. Il a depuis lors été intégré par l'ensemble des acteurs politiques, aussi bien dans les pays soviétiques que dans les pays occidentaux. Dans ces deux options économiques et politiques, le produit intérieur brut (PIB) reste le principal indicateur du développement d'un pays, et sa croissance reste un des premiers objectifs politiques. Pourtant, le PIB reflète très mal ou pas du tout le niveau d'éducation, de santé, et de bonheur des individus composant les populations.

Mais le productivisme reste très prégnant dans les esprits, où il est associé à la notion de "progrès".

Pourtant, **quelques constats simples permettent de requestionner cette forme de "progrès" :**

- l'accroissement constant de la production provoque **l'accroissement de la pollution** industrielle ou agricole (exemple local : pollution de la Sèvre et de l'Erdre par les rejets, engrais et pesticides, de l'agriculture productiviste), et **la dégradation des milieux naturels** (exemple local : extension du port de Saint Nazaire au détriment des espaces naturels estuariens d'une grande valeur) ;
- L'écoulement de cette production toujours croissante conduit au développement de la société de consommation, qui elle même conduit à de nombreux **gaspillages**, à une **dégradation du cadre de vie** (exemple local : Nantes se classe comme une des premières villes en France en ce qui concerne les embouteillages), et à une **dégradation du bien-être psychologique** (sentiment permanent d'insatiété et finalement de frustration) ;
- Le productivisme s'auto-entretient : les gains de "productivité" (production par unité de temps) sont investis non dans la mise à disposition de davantage de temps libre pour les individus, mais pour produire encore davantage de biens. Ainsi, **dans la société productiviste, l'individu n'est perçu que comme un producteur-consommateur, ce qui gomme une partie fondamentale de son humanité.**

Par ailleurs, l'augmentation permanente (et supposée infinie) de la production est confrontée à la quantité finie des ressources naturelles (notamment les énergies fossiles et l'uranium), dont elle provoque l'épuisement, entraînant ainsi sa propre perte à terme. **Nous n'avons donc pas de doute sur l'effondrement du système productiviste, dont les crises actuelles sont les prémices, mais nous préférons de loin l'anticiper plutôt que le subir !**

Nous remettons donc en cause le modèle productiviste, à commencer par le plus puissant d'entre eux, le capitalisme néolibéral, tout en ayant conscience que, **à chaque fois que nous parviendrons à faire reculer le capitalisme, nous devons prendre gare à ne pas tomber dans une autre forme de productivisme.**

Nous ne prendrons pas le PIB comme objectif premier, ni même comme boussole.

Il y a donc un immense chantier culturel à mettre en œuvre pour faire comprendre, contre le discours dominant, que "plus" n'est pas forcément "mieux". Et même que, à partir d'un certain stade d'accumulation matérielle (stade que nous avons atteint dans notre pays riche), "moins" est souvent la condition d'un **mieux vivre global**. Ces termes de "mieux vivre global" sont fondamentaux :

- le **"mieux vivre"** inclut toutes les composantes du bien être : matériel mais aussi psychologique ;
- le **"global"** signifie la prise en compte du long terme (mon bien être aujourd'hui, oui, mais aussi demain, et celui des générations futures), **de la pluralité des facteurs** (on peut baisser un peu son bien être sur un aspect si on en gagne plus sur d'autres) **et de l'égalité** (progrès réparti entre tous les humains).

Chacun a son propre contexte de vie, et ne pourra partager (ou pas) ce constat et ces objectifs que selon son propre cheminement. Nous tendrons à fournir un accompagnement en ce sens.

Nous prouverons, par nos actions et nos politiques quotidiennes, **qu'il est possible d'avoir une autre approche du progrès humain**.

Nous soutiendrons et relaierons les initiatives citoyennes qui iront dans ce sens, comme les mouvements des "Villes en transition" et des "Villes lentes".

Plutôt que de décréter ce qui est bon pour le peuple, **nous ferons en sorte de déceler les envies et besoins humains profonds de nos administrés, et de mettre en œuvre des actions publiques qui facilitent la concrétisation de ces aspirations**.

Nous appliquerons le principe de sobriété à l'action publique : les mesures pour améliorer le bien-être quotidien des gens peuvent souvent être toutes simples ou relativement modestes. Ainsi, plutôt que de porter des gros projets d'infrastructures de prestige, qui en mettent plein la vue mais sont ruineuses pour les finances publiques (en investissement puis en fonctionnement), nous porterons des alternatives plus raisonnables, mais finalement plus conformes à l'intérêt général :

de manière générale :

- plutôt qu'attendre des années pour refaire entièrement à neuf tel ou tel bâtiment ou espace public (école, gymnase, local associatif, espace vert, parking..), nous mettrons les moyens pour l'entretien et l'amélioration continus de l'existant ;

de manière particulière

- plutôt que construire un Centre d'Interprétation et d'Animation du Patrimoine et un auditorium, nous renforcerons les moyens de l'accès à la culture pour tous : école de musique, associations culturelles, activités périscolaires de qualité et gratuites pour les moins aisés, mise en place de centres sociaux-culturels dans les quartiers non encore pourvus... ;
- plutôt qu'un nouvel aéroport, symbole local flagrant d'une conception complètement dépassée du "progrès", nous prôtons l'optimisation de la plateforme existante ;
- plutôt qu'un IRT (Institut Recherche Technologique) Jules Verne à nos portes, qui finance la recherche privée avec des montagnes d'argent public⁷ dans des secteurs non souhaitables (nucléaire, robotisation pour remplacer la main et le travail humain) ou voués à décliner (aéronautique de masse, chimie du pétrole), nous soutiendrons un autre type d'activité économique, basé sur un tissu local de PME répondant aux besoins d'aujourd'hui et de demain déjà identifiés et assurés d'un avenir, à fort contenu en main d'œuvre et sans pari sur des ruptures technologiques : rénovation énergétique des bâtiments, énergies renouvelables matures, déplacements alternatifs, gestion des milieux naturels, agriculture et alimentation de proximité , services à la personne...
- plutôt qu'une grande halle sportive à la Trocardière, nous préférons des gymnases de proximité, près des écoles.

Mesure phare : Un nouveau franchissement de Loire sans voitures

Des projets de pont ou de tunnel entre Trentemoult et Chantenais sont sérieusement envisagés par les élus actuels de Rezé et Nantes Métropole. De tels franchissements seraient ruineux financièrement, et profondément anti-écologiques puisqu'ouverts aux voitures, qui ont horreur du vide en ville...

Nous partageons la nécessité de favoriser les échanges entre les deux rives de la Loire, et surtout de permettre un meilleur maillage du réseau de transport en commun, aujourd'hui polarisé à partir de "commerce".

Mais il est possible de faire cela sans ouvrir le franchissement aux voitures, à moindre frais, et en favorisant les modes de déplacements "actifs" : nous défendons la mise en place d'un bac dédié aux bus, interdit aux voitures particulières mais ouvert et gratuit pour les vélos et les piétons.

⁷ le privé n'apporte qu'environ 1/3 des 350 millions d'euros d'investissement...

Axe 3 : Transports et aménagement du territoire

Urbanisme et équilibres territoriaux, mobilités, politique foncière

3.1. Transport mobilité

La compétence des transports publics n'est pas du ressort communal. Elle relève de l'état (trains nationaux), de la Région (trains régionaux), du Département (cars inter-urbains) et de Nantes Métropole (mobilités urbaines : transports en commun et modes "actifs", vélo etc.).

Néanmoins, il appartient à la ville de porter politiquement cette question en lien avec sa stratégie d'aménagement du territoire, et sa volonté d'offrir aux usagers et citoyens un service public de qualité, et un cadre de vie agréable.

Concernant la place de la voiture, des progrès sont récemment constatés sur Nantes Métropole (comme dans les autres grandes métropoles de province), mais ils sont encore trop timides : en 2012, encore 51% des déplacements de l'agglomération se font par voiture. Cette situation est inégalitaire, car elle pénalise doublement les personnes à faibles revenus : se déplacer en voiture est coûteux, mais surtout les personnes moins aisées sont contraintes par les prix de l'immobilier à s'éloigner du centre-ville, voire de l'agglomération. Ces populations voient leurs déplacements allongés et se retrouvent dans des secteurs moins bien desservis par les transports en commun. De fait, on constate que la part des déplacements en voiture est bien moindre à l'intérieur du périurbain (44%) qu'à l'extérieur (64%) (source : enquête déplacements 2012).

À "Rezé à Gauche Toute !", nous prônons une réduction importante, mais non contrainte, de la circulation automobile (n'en déplaise aux lobbies de l'automobile) afin de réduire la consommation d'énergie et les inconvénients associés (pollution, épuisement des ressources) mais aussi pour rendre la ville plus agréable (bruit, sécurité) et plus conviviale (partage de l'espace public aujourd'hui largement accaparé par la voirie automobile).

Sur le territoire de Rezé, en lien avec son environnement qu'est la métropole et la couronne résidentielle, plusieurs pistes sont à réfléchir et à développer. Il est important d'harmoniser le lien entre les zones urbaines, péri-urbaines et les pôles d'emplois en promouvant le report du déplacement vers le transport public par la réduction des coûts supportés par l'utilisateur, ou vers les modes "actifs" (vélo, marche) en s'engageant dans une politique volontariste, mais aussi en minimisant autant que faire se peut les temps de transports quotidiens. Pour cela, il faut développer l'intermodalité. L'articulation entre parkings, bus, trains, trams, avions, vélos, piétons, covoiturage doit être réfléchi avec le souci d'égalité d'accès des citoyens aux moyens de transports publics, quel que soit leur lieu d'habitation.

Par ailleurs les transports sont des facteurs économiques. Leur coût est inégalement partagé : il est supporté par les usagers et les contribuables, mais aussi par les entreprises, et c'est normal puisqu'elles bénéficient de leur existence. Cependant, les transports sont aussi devenus, pour certains acteurs économiques, un "business", une source de profit comme une autre, grâce aux recettes de délégations de service public avantageuses, ou par la financiarisation de leur activité. C'est le cas de constructeurs automobiles qui sortent de leur rôle de fabricant pour «placer» leur argent dans la finance, ou encore pour des gestionnaires de parking (Vinci par exemple). Ce faisant, ils sont les acteurs du transfert de l'économie réelle vers l'économie financière.

C'est pourquoi il faut s'attacher au coût global des transports pour la société en terme d'impact, qu'il soit économique ou écologique, et s'assurer du service rendu réel, au-delà des motivations strictement mercantiles.

Nos orientations visent à développer des alternatives à la voiture individuelle, égalitaires et accessibles.

Transports en commun :

Mesure phare : la gratuité des transports en commun :

À Rezé à Gauche Toute !, nous prôtons la mise en place de la gratuité des transports collectifs (ceux gérés par la TAN) à l'échelle de l'agglomération. Ceci permettrait de rendre plus attractif le report modal de l'automobile vers les transports en commun. L'incitation est financière au départ, mais d'autres motivations devraient apparaître au fur et à mesure : gain en qualité de vie (espaces urbains apaisés, moins de stress...), évolution de la norme sociale...

Les gains attendus sont environnementaux (baisse de la pollution et des consommations de ressources, amélioration du cadre de vie), sociaux (baisse du budget transport, possibilité dans certains cas de réduire le nombre de véhicules par famille, amélioration -par la disparition des missions de contrôle des titres de transport- des conditions de travail et de la reconnaissance des agents du service public), et sociétaux (évolution de la norme en terme de déplacements urbains et d'usage de l'espace public, revalorisation du service public...).

Nous ne mésestimons pas l'aspect budgétaire de cette mesure : la tarification couvre aujourd'hui environ un tiers des dépenses totales de la TAN. Sa disparition impliquerait de dégager environ 50 millions d'euros de nouvelles recettes par an. Cela ne peut se faire, pour nous, que par une augmentation du

financement public par Nantes Métropole. Il n'est pas question de financer la mesure par la publicité, ou par des "partenariats" avec le privé.

L'enjeu est donc de trouver de nouvelles marges budgétaires pour Nantes Métropole. De nombreuses pistes pourront être étudiées en ce sens : nouvelles recettes (prises par exemple sur la voiture, sur les surconsommations d'eau et autres mésusages de biens communs, disparitions de "niches" fiscales locales...) ou réduction de certaines dépenses (celles en faveur de la voiture, d'infrastructures de "prestige" ou "d'attractivité" etc.) Une progressivité de la mise en place de la gratuité devra aussi être étudiée.

Favoriser les réseaux à voies dédiées pour la rapidité et la capacité d'emport - Busway plutôt que tramway (plus coûteux et moins évolutif)

Veiller au maillage du réseau et à son adaptation à l'évolution urbanistique de la ville (exemple : nouvelles zones d'habitat au sud-est de la commune)

Réserver les voies pour l'implantation des lignes futures (en lien avec la question de l'urbanisme et du développement urbain)

Prolonger la ligne 2 du tram (terminus pont Rousseau) jusqu'aux Sorinières par un Busway en étudiant des voies dédiées - la ligne C4 n'est pas assez rapide malgré sa mise en Chronobus, donc pas attractive.

Envisager sérieusement une desserte par des transports collectifs de la zone aéroportuaire de Bouguenais (pas seulement pour l'accès à l'aéroport, mais aussi pour toutes les activités du site : plate-forme aéroportuaire et Domaine d'Activités Aéroportuaires, soit plus de 100 entreprises au total) : étudier et se prononcer pour la meilleure solution entre la prolongation de la ligne de tram (actuel terminus Neustrie) / la mise en place d'un Busway / une desserte par train depuis Nantes (avec arrêt à Rezé pont Rousseau, voir création d'une seconde station de train à Rezé).

Le coût de l'opération sera un critère important de choix entre ces trois options. Il sera en tout état de cause inférieur au coût prévisible d'une desserte routière pour un aéroport à Notre Dame des Landes.

Ceci s'accompagnera d'une réduction des surfaces de parking de Nantes-Atlantique et/ou de leur réaffectation à un usage de Parking Relais, sous gestion publique, n'en déplaise à Vinci (actuel exploitant).

Covoiturage et parkings périphériques :

Inciter au covoiturage et mettre en place les infrastructures nécessaires : parkings judicieusement situés (notamment pour la liaison avec les autres modes de transport), bien dimensionnés, sécurisés. Ces parkings ne seront pas dédiés qu'au covoiturage et pourront également permettre :

- à des extérieurs venant dans l'agglomération de laisser leur voiture en périphérie (principe des parkings relais). Ceci sera d'autant encouragé par la gratuité des transports en commun (cf infra) ;
- à des habitants de Rezé de laisser leur voiture à la périphérie de la ville même en dehors des horaires de travail, voire quasiment en permanence (lorsque les conditions le permettent).

Modes « actifs » ou « doux »

Marche, vélo, roller, trottinette... Nous souhaitons les développer massivement, pour un usage utilitaire, par une politique bien plus volontariste que celle d'aujourd'hui.

- Organiser sur Rezé un ambitieux réseau de liaison douces (vélos et piétons) en reliant les pôles de vie (école, commerces, centres administratifs, etc.), d'activité (zones d'emploi) et points d'accès transports. Les liaisons seront réellement continues, conçues pour une très bonne cohabitation piétons/cycles, les plus sécurisées possibles (aménagement, signalétique, en site propre lorsque possible), et les plus directes possibles. Ces impératifs pourront nécessiter dans certains cas des aménagements importants ; exemple : franchissement souterrain de la route de Pornic pour relier Trentemoult à la Jaguère. Développer des équipements de stationnement de qualité (couverts, sécurisés...), et des services (points réparation, informations, points d'eau...) pour les vélos aux principaux nœuds et zones d'intermodalité de ce réseau.
- Ecoles : Installer des emplacements sécurisés pour les vélos dans toutes les écoles élémentaires. Faire évoluer les interventions "prévention routière", trop exclusivement axée sur la sécurité, vers une activité plus large de promotion des modes actifs. Accompagner de manière active et volontariste les écoles élémentaires et leurs acteurs (enseignants, parents, personnels de la ville, éducation nationale) à mettre en place des actions pédagogiques sur les alternatives à la voiture.
- Cesser l'instrumentalisation des actions dans le domaine des modes actifs à des fins de communication politique et réfléchir sincèrement avec les associations et les habitants à un véritable schéma directeur spatial « modes actifs »

→ Organiser le « vivre ensemble » et les partages de voirie avec des priorités de sécurité (du plus faible au plus fort), mettre en place un "code de la rue" ou un code de "bien se conduire, bien conduire" en ce sens. Favoriser l'emport des vélos (et autres engins non motorisés) dans les transports publics.

Réhabiliter le train comme mode de déplacement privilégié pour les moyennes et longues distances

Le train est une solution de déplacement écologique, et agréable à l'usage si l'intermodalité est facilitée autour des gares. Elle peut par ailleurs être peu coûteuse pour les usagers si une volonté politique existe en ce sens.

Son potentiel est malheureusement sous-exploité, en France comme dans l'agglomération nantaise, au profit de la voiture. Comme cela a été montré notamment par l'association Nexus, l'agglomération nantaise aurait pourtant la possibilité, avec des investissements relativement raisonnables, de constituer une étoile ferroviaire majeure de l'ouest de la France, ce qui pourrait améliorer grandement le bien-être des habitants, et notamment des plus défavorisés.

Dans ce projet, Rezé aurait une place importante puisqu'elle a la chance de disposer d'une gare encore en service, bien située et bien desservie par les transports collectifs et potentiellement par les réseaux cyclables. Cette gare peut même constituer, sous réserves d'une étude plus poussée qui reste à mener, un atout pour les déplacements courte distance, en complément des Tram, Busway et Bus (par exemple pour les déplacements Rezé - Gare de Nantes, ou Rezé - zone aéroportuaire de Bouguenais).

Le train est une chance pour Rezé ! Nous encourageons ce projet et convainçons le reste de l'agglomération de son intérêt. Nous travaillerons avec les Régions (TER) et l'Etat (SNCF, RFF) pour ce qui relève de leurs compétences réciproques.

Nous prendrons par ailleurs part à un combat national indispensable visant à faire en sorte que le train devienne plus économique que la voiture, ce qui est malheureusement loin d'être le cas aujourd'hui.

3.2. Urbanisme, urbanisation, équilibre des territoires.... Et vivre ensemble !

Rezé, ville urbaine par opposition à ville rurale, a, comme bien d'autres communes en périphérie de « grandes villes » connu un accroissement fort de sa population. D'environ 8000 habitants au début du siècle dernier, sa population avait doublé au sortir de la guerre et n'a cessé de croître jusqu'à nos jours pour atteindre 40 000 habitants, du fait de l'évolution des modes de vie en lien avec l'évolution des activités économiques. Cette évolution s'est faite au détriment des espaces ruraux, ou de régions moins attractives.

S'en est déduit une évolution urbanistique, relativement anarchique ou au gré des opportunités, jusqu'à la guerre, puis plus réfléchi après-guerre. Force est de constater que l'épreuve de la guerre avait amené nos décideurs (qui n'étaient pas encore déconnectés du peuple) à réfléchir l'évolution, le progrès, la croissance (c'est un fait) dans une logique et un espace de « vivre ensemble » et de solidarités.

S'en est suivi jusqu'au début des années 80 des projets de ville qui étaient pensés (avec les visions et les contraintes de leur époque, certes) autour des ambitions et des problématiques réelles qu'étaient l'habitat, le loisir, la culture, le tissu associatif, le temps partagé. La question du transport individuel et collectif n'a été prégnante qu'avec la popularisation (certains utilisent à tort le mot démocratisation) de l'automobile, l'éloignement des lieux de travail et les perspectives de vacances/loisirs en dehors de la cité.

Sous compétence directe de la commune, la politique de construction d'équipements scolaires et sportifs a répondu jusque dans les années 75/85 à l'évolution des populations et aussi aux besoins croissants de services publics dans une logique d'égalité et de proximité. Certains choix urbanistiques rapprochant les lieux d'habitat, de consommation et de vie commune, ont été osés (Cité radieuse). Ils représentaient, par-delà une réponse aux besoins de l'époque, une philosophie du « vouloir vivre ensemble ». La construction du quartier du château de Rezé a répondu à un besoin crucial de logement pour un grand nombre de personnes ne pouvant accéder rapidement à la propriété. Des concepts plus anciens, pourvoyeurs de liens sociaux, comme les jardins ouvriers, ont été encouragés (notons qu'ils ne sont pas nécessairement dans les quartiers les plus denses). Le sport, la culture, le loisirs ont suivi honorablement l'évolution dans un esprit partagé de « vivre ensemble », de « pour tous » grâce à des moyens adéquats, mais aussi une forte volonté citoyenne et associative. La ville était de gauche, vraiment de gauche ! claire et cohérente dans son projet de société.

L'heure n'était pas encore à la mégalomanie, à la représentation, à la communication et à l'image. Les décisions étaient prises dans l'intérêt collectif, qui n'est pas, qui ne devra pas être, la somme des intérêts individuels.

Les dernières mandatures, sous l'influence de la montée de l'individualisme et du consumérisme, se complaisant du décrochage entre la politique et le citoyen, l'élu et l'usager, ont préféré accompagner le système capitaliste. La collectivité est devenue plus soucieuse de son image et de sa pérennité que de l'intérêt social.

La politique foncière n'a pas été à la hauteur des enjeux. La question de la croissance de la ville n'a pas été prise avec les mêmes préoccupations égalitaires de l'après-guerre.

Pour exemples :

La densification souhaitée de la ville dans sa partie nord n'a pas été préparée, résultat l'école du port au blé est trop petite malgré les nombreux signaux d'alarmes. La municipalité a tardé à se réveiller.

De même pour le développement actuel du sud de la ville, Jaguere, Pirroterie, Classerie. Les écoles, les transports, les lieux de vie commune (gymnases, salles associatives) n'ont pas été pensés à la hauteur du réel.

En revanche, le dogme de la croissance, lui, est bien vivace. La dernière mandature a été la plus orthodoxe en la matière. La politique de densification des quartiers par la conquête en hauteur bat son plein comme aux Naudières (projet en cours) et à Pont Rousseau. Mais la motivation de cette densification, est bien plus l'augmentation de l'assiette fiscale que les raisons écologiques invoquées. La ville veut croître à tout et n'importe quel prix en misant sur une augmentation de la quantité d'habitants mais aussi de leurs « qualités financières ». À ce titre, la Ville de Rezé est tout à fait en phase avec le projet de la Métropole qui cherche à se rendre attractive... surtout auprès des jeunes cadres dynamiques et des entreprises qui les emploient. La majorité en place se refuse à mener une politique de maîtrise du prix du foncier (comme cela a été fait à Bouguenais lors des mandatures précédentes) et va ainsi à l'encontre des valeurs de mixité sociale que devrait porter l'ensemble des gauches républicaines (dont Rezé à Gauche Toute ! se revendique). Il n'y a qu'à observer les flux migratoires et l'évolution des revenus intra-agglomération sur les dernières années pour constater que la frange la moins aisée des nantais vient habiter en périphérie (à Rezé par exemple) et que nombre de rezéens partent en seconde et troisième couronnes, faute de trouver un foncier abordable.

Toute cette évolution, tous ces projets urbanistiques ont été pensés technocratiquement et politiquement selon un projet aussi précis que discret, sans se soucier de faire participer à la réflexion les habitants en place. Quelle

ville ? pour qui ? pour y faire quoi ? Les élus actuels se targuent de « démocratie participative » alors qu'ils présentent aux Conseils Consultatifs de Quartiers et aux citoyens des projets partiels au moment où ceci sont déjà bien engagés. Parallèlement, ils votent des investissements importants servant image et prestige en négligeant certaines priorités communales en matière de politique scolaire, d'entretien et de fonctionnement des équipements existants, de défense des valeurs d'égalité et de fraternité qui ont prévalu à Rezé jusqu'aux années 90.

Rezé à Gauche Toute ! veut repenser la relation entre les citoyens et leur ville, entre le développement et la qualité de vie, entre le patrimoine communal et les services rendus à l'usager à travers ses équipements.

Quels quartiers ? Quelles écoles ? Quels transports ? Quels équipements culturels, sportifs et de loisirs ? Quels équilibres sociaux ? Autant de questions et d'enjeux qui doivent échapper à la technocratie et à la "gouvernance" des élites politiques pour être rendue aux citoyens dans une logique d'intérêt général.

Pour Rezé à Gauche Toute ! , l'augmentation de la population communale et métropolitaine ne saurait être un objectif ! Une politique de soutien aux projets d'eco-village/quartiers/hameaux reste à inventer ensemble. L'esprit castor et les modes d'échanges économiques autres que financiers sont à favoriser dans la mesure des possibilités.

Nous souhaitons mettre en place une politique de maîtrise du prix du foncier comme cela a pu exister par le passé ou sur d'autres communes. Cette démarche n'est ni courageuse ni ambitieuse, il suffit de le vouloir et le décider, et de s'appuyer sur les outils fonciers et d'urbanisme existants.

Il s'agira notamment de n'ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation (zonage A Urbaniser du Plan Local d'Urbanisme) qu'à l'occasion d'opérations d'ensemble. L'urbanisme opérationnel sur ces ensembles sera alors réalisé sous maîtrise d'ouvrage communale, laissant ainsi la possibilité à la commune d'encadrer réellement les prix des réalisations. Ceci sera couplé à une politique fiscale et tarifaire communale redistributive facilitant le maintien à long terme d'une mixité sociale de la population communale.

Axe 4 : Le Bien-Vivre ensemble

Le vivre ensemble implique que, dans toute la commune, les habitants vivent dans le respect mutuel et l'acceptation des différences. Mais pour bien vivre ensemble il faut d'abord que chacun se sente respecté, écouté et sache où trouver les services et activités qui peuvent répondre à ses besoins et à son épanouissement.

Un préalable à l'action municipale pour le bien vivre ensemble est de **garantir, pour tous ses habitants, même ceux de passage, l'accès aux besoins primaires** : se nourrir, se loger, se vêtir et l'accès à l'hygiène et aux soins médicaux.

La municipalité doit par ailleurs **donner du sens à tous les services proposés et valoriser la place de chaque citoyen, de chaque habitant, de chaque usager**. Construire et entretenir le « bien vivre ensemble » nécessite de **développer la médiation**, par des professionnels et par des habitants sensibilisés et/ou formés et de **favoriser la parole et la régulation des conflits**, dans les quartiers, dans les associations, dans les lieux de vie (écoles, services publics, rues, structures accueillant du public).

Rezé à Gauche Toute ! est convaincu que la municipalité peut contribuer à **donner aux habitants les moyens de s'épanouir** individuellement et collectivement, à donner à chacun-e **les moyens de son émancipation** (ouverture culturelle et sociale permettant de faire ses propres choix de vie), à **permettre à chacun-e de se sentir appartenir à un environnement** (le quartier et la ville) **auquel il participe, dans lequel il se reconnaît et se sent en confiance** (en soi et en les autres).

La municipalité doit encourager et accompagner la participation de chacun à l'élaboration de projets à l'échelle de son quartier, de structures associatives ou coopératives et de la ville.

4.1. Éducation, Enfance, Jeunesse

Le **Projet Éducatif Local⁸ (PEL)** est l'outil central d'élaboration et de pilotage des politiques en faveur des enfants et des jeunes. Les finalités et objectifs de ce PEL sont fixés pour la période 2012-2016. Ce dispositif va évoluer vers un **Projet Educatif de Territoire (PEDT)** en intégrant les activités péri éducatives mises en place dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

Rezé à Gauche Toute! partage la finalité du PEL (" être ensemble, faire ensemble, agir ensemble"), et ses objectifs :

- Rendre plus cohérents et plus harmonieux les temps de vie de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans son développement
- Réduire les inégalités

Pour Rezé à Gauche !Toute, ce projet commun aux structures qui accueillent les enfants et les jeunes à Rezé, ne doit plus être de belles paroles sur papier glacé.

Il est grand temps d'agir concrètement pour une vraie politique de co-éducation,

Dans le cadre de l'objectif 1 *Rendre plus cohérent et plus harmonieux tous les temps de vie de l'enfant, les 3 axes développés dans le PEL 2012-2016*

- *Rappeler la légitimité des parents et favoriser leur implication.*
- *Structurer l'offre en vue de meilleures continuités éducatives.*
- *Faciliter la connaissance réciproque entre acteurs et s'organiser en réseau.*

Travaillons ensemble à la **place des parents en instituant des conseils de parents dans les structures d'accueil extra scolaire()** de leurs enfants, pour qu'ils participent aux prises de décision, au contrôle, à l'évaluation et l'ajustement des pratiques.

Soyons vigilants à la répartition de l'offre sur la commune : un meilleur équilibre des offres de garde des moins de 3 ans est amorcé mais la **modification de la carte scolaire** pour une meilleure répartition des effectifs en fonction des capacités d'accueil des écoles primaires publiques est indispensable. **Il est nécessaire également d'ouvrir des centres socio-culturels sur les quartiers Pont Rousseau et Houssais** pour proposer de façon équitable sur le territoire des activités familiales et conviviales.

⁸ PEL : Projet éducatif local consultable sur le site de la ville de Rezé

Dans le cadre scolaire, la municipalité sortante a mis en place un nouveau **rythme scolaire** avec la semaine à 4,5 jours. Rezé à Gauche Toute ! est favorable au retour à 5 matinées de scolarité, mais déplore que cette réforme n'ait pas été mieux préparée, ni appliquée de manière uniforme sur tout le territoire national. Par ailleurs, le transfert de la charge de sa mise en place sur les collectivités induit des inégalités territoriales très regrettables, et des questions se posent sur la pérennité de son financement. Mais maintenant que ce nouveau rythme est institué, il appartient à la municipalité de travailler à son amélioration, en concertation avec la communauté éducative, les professionnels municipaux, les équipes enseignantes, les parents d'élèves, le monde associatif. Il sera nécessaire de prendre le temps de (re)définir les enjeux, sachant que les attentes peuvent être différentes entre les différents acteurs.

L'organisation des temps périscolaires et la mise en place d'ateliers génèrent des attentes fortes de la part des familles. Ces ateliers ne remplaceront pas la pratique suivie d'une activité culturelle ou sportive. Ils doivent être vus comme des lieux de sensibilisation, de découverte, qui doivent profiter à tous les enfants, et surtout à ceux qui ne s'y inscriraient pas de façon spontanée. L'enjeu pour la ville de Rezé, comme pour de nombreuses autres, est d'avoir les moyens humains (personnel formé et pérenne) et matériels (locaux dédiés à ces ateliers) pour la mise en place de ces temps éducatifs dans les 12 écoles maternelles et élémentaires de la ville. Cela suppose des arbitrages budgétaires et tarifaires, qui doivent être pris en concertation avec les usagers du service public de l'éducation.

L'organisation du temps périscolaire ne doit pas se faire au détriment du temps scolaire. Les classes de maternelle sont parfois très chargées. **Le rôle des ATSEM, en support des enseignants, est donc à valoriser et à préserver.**

Selon l'évaluation qui sera faite de cette nouvelle organisation, des ajustements, s'ils sont élaborés en conseils d'école, devront être appliqués.

Rezé compte 2 haltes - accueils municipales, un multi-accueil municipal, 3 crèches municipales, 2 crèches associatives et une crèche inter-entreprises, environ 550 assistantes maternelles, environ 370 congés parentaux pour garde d'enfant. **Développons les ateliers ouverts aux enfants et à leurs parents ou co éducateurs par les Centre Sociaux Culturels et par le Relai Assistantes Maternelles**

Élargissons à d'autres structures les passerelles qui sont faites entre la crèche-l'école maternelle et l'école primaire-le collège. Par exemple, les accueils de loisirs, les activités sportives, culturelles. Ne laissons pas le temps libre des enfants et des jeunes devenir source d'isolement.

Soyons vigilants à l'évaluation régulière des actions mises en place dans le cadre du PEL et garantissons le possible ajustement de ces actions. Favorisons et développons les échanges entre co-éducateurs à travers un fil rouge, des valeurs que tous (associations sportives, culturelles, socio-culturelles, structures municipales...) peuvent porter et transmettre aux enfants et aux jeunes : respect de soi et des autres, solidarité, partage.

Dans le cadre de l'objectif 2 *Accompagner l'enfant dans son développement, les 3 axes développés dans le PEL 2012-2016*

- *Faire des enfants des acteurs de la cité en les associant aux projets et aux décisions.*
- *Mieux prendre en compte la place de l'enfant dans la ville.*
- *Adapter l'offre et les modes d'actions à la diversité des enfants.*

Pour Rezé à Gauche Toute!, éduquer les enfants vers l'autonomie, la responsabilité **c'est développer les qualités associées à la coopération et leur donner des outils permettant de gérer positivement un conflit. Favoriser la coopération plutôt que la compétition-humiliation**, en formant les adultes et les enfants à la médiation par les pairs. Développons les conseils d'enfants dans les structures pour apprendre à proposer, décider, ajuster mais aussi à s'écouter et à réguler les conflits.

Créons avec les co-éducateurs et les enfants des outils pour mieux connaître les activités sportives, culturelles, environnementales, citoyennes et faciliter leur participation à ces activités. Trouvons le moyen de garantir la continuité du fil rouge (respect de soi et des autres, solidarité, partage) dans toutes ces activités. Car l'acquisition de savoirs- faire et de savoirs- être vont de pair pour aider les enfants et les jeunes dans la construction de leurs compétences et l'adaptation sociale.

Dans le cadre de l'objectif 3 *Réduire les inégalités les 3 axes développés dans le PEL 2012-2016*

- *S'engager pour les enfants en situation de fragilité*
- *Favoriser l'accès de tous à des expériences et des pratiques diverses*
- *Améliorer les conditions d'accessibilité*

Le nombre de jeunes inscrits dans les clubs sportifs est plus faible dans les quartiers populaires. Amenons les activités aux enfants et aux jeunes en difficulté, pour les aider à avoir accès à des pratiques diverses, ouvertes à tous. **Pour cela, développons les animations de rue, allons à la rencontre des enfants et des jeunes fragilisés sur leurs lieux de vie : sorties d'école, collège, lycée, places d'un quartier, campements isolés.** Incitons les familles à inscrire leurs enfants à des activités culturelles et sportives et aidons-les en organisant les trajets à partir des quartiers et en participant au prix des licences.

Accompagnons les jeunes « décrocheurs » (enfants déscolarisés dès 16 ans) en leur proposant un lieu d'accueil, pour se rencontrer, échanger, trouver des adultes qui ont une écoute bienveillante, structurante pour sortir de la désocialisation.

Renforçons le fil rouge (respect de soi et des autres, solidarité, partage) en respectant l'identité de chacun et en développant les collaborations pluridisciplinaires et la formation des professionnels et bénévoles pour accompagner les enfants et leur famille à mieux vivre, à bien vivre à Rezé.

4.2. Culture, sport, loisirs, vie associative

Rezé à Gauche Toute ! conçoit la **culture comme vivante**, portée par une pluralité d'acteurs différents, libres de leurs actions, et au plus proche des populations.

Favorisons l'émergence de structures coopératives. Permettons aux projets de voir le jour, notamment en mettant des terrains à disposition pour des structures itinérantes et en créant un réseau de lieux au plus proche des populations.

Le sport de haut niveau mobilise des financements et des équipements qui ne sont plus disponibles pour les structures amateurs et loisirs. Trouvons l'équilibre entre celui-ci et les autres pratiques. Mobilisons les équipes haut-niveau auprès de nos jeunes, par des interventions dans les établissements scolaires par exemple.

Nous proposerons une réelle politique métropolitaine de mutualisation des équipements sportifs, au-delà des équipements de haut niveau. Pour cela, définissons le périmètre géographique d'utilisation des équipements pour permettre aux habitants de toutes les communes d'y avoir **accès à des tarifs abordables** (cas des piscines, patinoires, des équipements spécifiques).

Mettons en valeur les associations, notamment celles des jeunes et favorisons celles qui permettent de renforcer le lien social en en faisant un critère d'attribution des subventions. Appuyons de façon prioritaire les propositions en faveur des publics éloignés.

Au-delà des subventions financières, proposons des locaux, même de façon temporaire (locaux en attente d'autres affectations).

Créons de réelles maisons des associations : il s'agit de développer, au sein des quartiers et des structures fédératrices existantes, des ressources pour les bénévoles associatifs et les habitants destinées à favoriser et promouvoir la vie associative : accueil, mutualisation de moyens, formations, soutien administratif, visibilité des associations...

4.3. L'ouverture aux autres : coopérations internationales, accueil des populations migrantes

La coopération internationale, incluant le volontariat international, doivent permettre de développer une meilleure connaissance des enjeux du monde par les citoyens eux mêmes.

La coopération internationale que nous défendons au niveau municipal n'est en rien synonyme d'une solidarité paternaliste envers les pays pauvres . Bien au contraire, **il s'agit de construire des relations partenariales avec d'autres pays**. Coopérer sans imposer notre vision du monde, permettre aux régions aidées de déterminer elle-même leurs besoins et leurs objectifs. Cela contribue alors à l'enrichissement par la différence de l' « autre » mais aussi par **la prise de conscience de ce que nous avons en commun, de l'universalité des droits humains que nous défendons**. Sur la commune de Rezé, de nombreuses associations et les Centres sociaux culturels travaillent sur le thème de l'international, l'Arc propose au travers des Instants du monde, un regard culturel ouvert. **Nous favoriserons et susciterons des évènements liés à l'international pour impliquer les citoyens dans les coopérations que la commune mène**, puisqu'au-delà des bienfaits pour les territoires partenaires, elles sont des vecteurs d'éducation populaire locale : lorsque les citoyen-ne-s deviennent les acteurs de la coopération décentralisée, alors la construction de ce projet collectif participe "ici aussi" à la lutte contre l'enfermement, le communautarisme et le repli sur soi. **La confrontation à l'autre est essentielle pour lutter contre la xénophobie et les préjugés**.

Les citoyen-ne-s qui luttent, à leur échelle, contre les raisons structurelles des disparités Nord-Sud existantes développent la compréhension des systèmes de domination à l'œuvre dans le monde et donc déterminent davantage leur engagement.

La ville de Rezé est déjà engagée dans un certain nombre de projets de coopération, qui sont à poursuivre **en refusant tout paternalisme et charité mais en travaillant sur une véritable coopération**. Soyons « Ethique » dans les actions de la commune, c'est-à-dire **mettons une clause dans les cahier des charges des Marchés publics au regard du Droit International et des prescriptions du Bureau International du Travail**.

Affichons des choix politiques clairs, comme **le boycott des produits issus des colonies israéliennes implantées dans les Territoires palestiniens**.

Les actions concrètes de partenariat et de coopération pour l'international et les démarches et expressions politiques doivent être reliées les unes aux autres. La coopération internationale c'est enfin ne pas rester silencieux sur les crises et les faillites du droit international (résolutions de l'ONU, les conventions de Genève,...) lorsqu'il est bafoué pour le malheur des peuples.

La chasse aux Roms doit cesser. Malgré les promesses de campagne du candidat François Hollande, force est de constater que rien n'a changé pour ces populations. La circulaire interministérielle du 26 août 2012 (demandant aux autorités de proposer une solution de relogement adéquate aux personnes évacuées) n'est pas appliquée. C'est pourtant à la puissance publique d'organiser les dispositifs d'habitat à vocation sociale (hébergement, logements adaptés et logement social) et d'accompagnement social en direction des personnes et des familles en grande difficulté (en particulier périmètre du dispositif d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion, AHI). À cela s'ajoutent les discours discriminatoires du Ministre de l'intérieur stigmatisant la population Rom comme « ne voulant pas s'intégrer » et l'assimilant à des « filières criminelles ». Ces même propos ont été entendus dans les conseils municipaux à Rezé.

Ces déclarations ont encouragé de façon inquiétante le racisme et les antagonismes entre les citoyens les plus précaires. Des élu-e-s ne peuvent tenir des propos stigmatisant les Roms et les migrants d'origine Rom. Il est temps d'abandonner toute politique répressive.

Chaque enfant Rom doit achever sa scolarité. Les plus petits doivent être accueillis dans les accueils publics de la petite enfance. Il est nécessaire de réduire le décrochage scolaire dans l'enseignement secondaire (conformément à la stratégie Europe 2020).

Il convient de réduire l'écart en matière d'emploi entre les Roms et le reste de la population en donnant un plein accès à la formation professionnelle, aux outils et initiatives de travail indépendant et en favorisant l'accès au microcrédit. Une attention particulière devrait être accordée à l'emploi public des Roms, mais aussi à **leur accès à des soins de qualité**, notamment pour les femmes et les enfants ainsi qu'à des soins préventifs et aux services sociaux.

Pour nous, il s'agit tout d'abord de mettre un terme aux mesures transitoires (limitation de l'accès au travail) instaurées à l'encontre des ressortissants roumains et bulgares, que subissent les populations Roms et que cessent les destructions-expulsions de bidonvilles et squats de Roms sans relogement.

Nous avons bien conscience que ce sujet est complexe, et nous faisons le constat que les méthodes appliquées jusqu'à présent pour le traiter doivent évoluer. En particulier, il doit être abordé à un échelon territorial large.

Nous proposerons en urgence des tables rondes au sein de la communauté urbaine et au niveau départemental et régional sur la situation des populations Roms, en y associant tous les acteurs concernés (associations, collectifs représentant les familles, élu-e-s, Etat...). Dans le cadre de ces tables rondes, sera défini un schéma d'accueil, d'orientation et d'accompagnement dans l'accès aux droits des migrants européens. Ce schéma devra spécifier des déclinaisons départementales en vue de sa mise en œuvre (encadrement de l'action des préfets, intégration des responsabilités propres aux Conseils généraux, place de l'ensemble des acteurs dans le suivi).

Les migrants, demandeurs d'asile, réfugiés politiques, climatiques, économiques, doivent être protégés. Le pôle d'aide sociale proposé précédemment doit également leur être destiné. Il sera un lieu d'écoute, d'information, d'accompagnement dans les démarches administratives (démarches de régularisation, accompagnement de la scolarisation des enfants). Les logements ou foyers d'accueil d'urgence doivent leur être accessibles.

Nous proposerons la mise en place de parrainages de familles et d'enfants scolarisés dans les écoles par des habitants et des élu-e-s

Les dispositifs MOUS (= Maîtrise d'OEuvre Urbaine et Sociale), fixant entre l'Etat et la Ville des objectifs et plan d'action pour promouvoir l'accès au logement des personnes et familles défavorisées sur des sujets déterminés (Exemple : insalubrité, hôtels meublés, foyers de travailleurs migrants) seront développés.

4.4 La sécurité

Le vivre ensemble implique que dans toute la commune les habitants vivent dans le respect mutuel et l'acceptation des différences.

Vivre en sécurité est un droit élémentaire.

Rezé à Gauche Toute ! propose le développement **d'une politique de prévention, de lutte contre la délinquance** en y associant les acteurs institutionnels (police, justice, éducation nationale, action sociale) et les habitants du quartier.

La tranquillité des habitants passe par un maillage de proximité entre les différents acteurs, par **la présence de médiateurs sociaux** dont la mission est d'encourager et d'entretenir le dialogue entre habitants, entre générations. Cet objectif s'appuie sur le développement d'actions telles **le soutien à la parentalité**, en collaboration avec la CAF.

Vivre ensemble passe par le respect de chacun et donc par **une politique de reconnaissance aux victimes** en s'appuyant sur un accueil physique 24h/24 au commissariat de police. Le rappel à la loi doit s'appuyer sur des sanctions s'inscrivant dans la réparation et la réinsertion en collaboration avec le service de la protection judiciaire de la jeunesse (médiation pénale).

Rezé à Gauche Toute! préfère investir l'argent public dans des moyens humains qui favorisent le respect, la solidarité et le lien social plutôt que «le tout sécuritaire». Nous préférons nous appuyer sur une police nationale (avec des moyens), présente sur les quartiers et respectueuse de ses habitants plutôt que la création d'une police municipale.

4.5. Pour une véritable vitalité démocratique dans la commune

Nantes Métropole assure une très grosse partie des compétences⁹ qui influent sur la vie quotidienne de nos concitoyens : déplacements et voirie, déchets, eau et assainissement, environnement et milieux naturels, énergie et climat, enseignement supérieur et recherche, développement économique et emploi, urbanisme, action foncière, grands équipements...

Cela ne signifie pas pour autant que la commune n'a pas de leviers pour améliorer la vie de ses administrés :

- elle conserve des compétences fondamentales pour la cohésion sociale (action sociale, vie associative, écoles primaires...), le cadre de vie (espaces verts...), ou la vie quotidienne (état civil...) des rezéens
- elle peut développer des politiques volontaristes non obligatoires (sur l'environnement ou la culture, par exemple)
- elle est évidemment partie prenante dans toutes les décisions de la métropole, puisque d'une part les élus de Nantes Métropole sont en partie des élus rezéens, et d'autre part l'accord du Conseil Municipal reste incontournable pour un certain nombre de décisions de la Métropole qui concernent la commune.

Rezé à Gauche Toute ! fera entendre un positionnement partagé et préparé avec d'autres listes de "l'Autre Gauche" (listes "Agir Solidaire" à Bouguenais, « À gauche Toute ! » à St Herblain , »Nantes à gauche Toute !, liste Front de Gauche à Vertou).

Nous pèserons aussi par l'exemple, en montrant, par nos actions à Rezé, que des choix politiques radicalement nouveaux sont non seulement nécessaires mais peuvent produire des résultats plus bénéfiques pour la population.

⁹ Cela se répercute notamment sur le niveau des dépenses budgétaires :

- environ 2200 €/habitant pour Nantes métropole en 2012 (budgets annexes inclus)
- environ 1500 €/habitant pour Rezé en 2013

Cet écart est encore bien plus important si l'on enlève les frais de personnel :

- environ 2000 €/habitant pour Nantes métropole en 2012 (budgets annexes inclus)
- environ 850 €/habitant pour Rezé en 2013

Les communes conservent des compétences et des missions qui mobilisent beaucoup de personnel (action sociale, services à la population en mairie, entretien des espaces verts, personnel scolaire), et externalisent beaucoup moins leur personnel que la métropole, qui, elle, fait beaucoup appel à des structures associées (SEMITAN par exemple) ou à la délégation de service public (eau sur certaines communes, ou réseaux de chaleur par exemple) pour certaines de ses compétences.

Il nous semble pertinent que la métropole conserve la quasi totalité des compétences qu'elle assure actuellement : l'échelon intercommunal y est plus optimal, et plus cohérent (à quelques communes périphériques près...) avec le bassin de vie que représente l'agglomération nantaise. Pour autant, nous ne sous-estimons pas l'effet d'éloignement de la prise de décision par rapport au citoyen, et proposerons des mécanismes pour le minimiser : bilans de mandat intercommunal, explication de proximité sur les politiques métropolitaines...

En revanche, nous ne nous satisfaisons pas de l'actuel mode de désignation des élus métropolitains : il s'agira, pour la première fois en 2014, d'un suffrage direct, mais qui garde les défauts de l'ancien système : il n'y aura pas de vote distinct pour la métropole et la commune (les deux listes figureront sur le même bulletin, le citoyen votera donc sur la base d'un programme et d'une équipe communale), et les premiers de la liste municipale élue siégeront aussi à Nantes Métropole, avec au passage un beau cumul des mandats. Par ailleurs, le/la président-e de Nantes Métropole sera toujours désigné-e par ses pairs et non élu-e directement. Nous prendrons part à un combat législatif national pour faire changer ce système.

Nous rejetons par ailleurs le projet de grande métropole Nantes-St Nazaire, qui consacre l'avènement de mégalo-pôles qui ont moins de cohérence en terme de bassin de vie, éloignent trop la décision du citoyen, et risquent fort de prendre une place hégémonique par rapport aux territoires ruraux.

Pour les compétences de la commune, toutes les idées et les projets que nous développons n'ont de sens que si la population peut s'en saisir. Nous avons esquissé pour chaque thème des solutions spécifiques dans ce sens. Nous avons évoqué la place que doivent avoir les conseils d'école, la création d'instance d'usagers pour le CCAS et les maisons de santé, ...

La démocratie doit également se déployer de façon réellement participative et active pour tous les pans des décisions qui concernent la commune.

Pour autant, l'outil principal et incontournable de décision des politiques municipales est le conseil municipal, présidé par le ou la maire. Il y a beaucoup à faire pour rendre ses lettres de noblesse à la démocratie représentative et pour réconcilier les habitants avec la politique et les politiciens.

À tous les échelons de l'organisation publique en France, nous assistons à une professionnalisation de plus en plus importante de la politique. Les élu-e-s, issu-e-s des partis politiques principaux, ou malheureusement également de plus petits partis, planifient leur parcours politique et sortent de la vie « normale ». Ils s'éloignent des préoccupations de la population, n'ont pas le temps d'exercer pleinement leur responsabilité du fait du cumul des mandats et sont souvent guidés dans leurs actions par la nécessité de conserver leur(s) poste(s). La réalisation de plusieurs mandats consécutifs empêche le renouvellement de nos représentants et sclérose les lieux de pouvoir.

Nos élu-e-s ne cumuleront pas de mandats et ne se présenteront pas pour plus de deux mandats consécutifs. Nous favoriserons la rotation des élu-e-s en cours de mandat.

Au sein du Conseil Municipal, la démocratie doit être effective. Si aujourd'hui le maire possède des pouvoirs qui lui sont propres, cela n'empêche pas de les partager et de mettre en place des outils pour que les débats soient réels et publics, dans la majorité comme avec l'opposition.

Nous développerons aussi des mécanismes pour que les citoyens soient mieux informés des débats qui ont lieu au sein du Conseil Municipal, avant (diffusion des ordres du jour), pendant (incitation à assister aux séances) et après (possibilité d'accéder facilement à l'intégralité des débats même lorsqu'on n'a pas pu assister au conseil).

Les commissions municipales, aujourd'hui lieux de simple information, peuvent être des lieux de débat. Nous proposons de les ouvrir à des personnes physiques ou morales (entreprises, associations, collectifs d'habitants...), partie-prenante des sujets débattus (par exemple représentants des écoles et des parents à la commission éducation).

Nous proposons de refondre le fonctionnement des Conseils Consultatifs de Quartiers, aujourd'hui lieu d'information et éventuellement d'élaboration de micro-projet de quartier, pour leur donner un rôle réel au sein de la cité.

Pour cela, il est important d'en diversifier la composition et d'inciter des personnes qui ne s'y inscrivent pas de façon spontanée à participer : proposition à participer par tirage au sort dans les listes d'habitants (en incluant celles et

ceux qui n'ont pas le droit de vote car étranger-e-s), mise en place de solutions de gardes d'enfants pour permettre aux parents et surtout aux familles monoparentales d'y participer.

Ces Conseils de Quartiers rénovés pourront agir à différentes échelles :

- en priorisant les actions sur leur quartier (exemple déjà réalisé de déambulations dans les rues pour identifier les améliorations à apporter)
- en priorisant les actions sur la commune, avec les autres Conseils de Quartier, en terme d'équipement, de vie de la cité, de travaux de voiries. Pour cela, il sera nécessaire de mettre en place des outils permettant que le bien commun l'emporte sur des revendications locales

Enfin, nous proposons que des **votations citoyennes**, intégrant tous les habitants de la commune, qu'ils aient ou non le droit de vote, soient organisées pour les sujets importants.

La France a besoin d'une révolution de son système démocratique. Face aux crises économique, sociale et écologique que nous traversons, les solutions ne peuvent pas se construire contre les peuples, contrairement à ce qu'affirment ceux que nous avons élus. Nous ne changerons pas le système à partir de Rezé seule, mais nous pouvons expérimenter et montrer que d'autres voies sont possibles, des voies portées par de vraies valeurs de gauche et dans le respect de l'humain.

CONCLUSION

Nous avons développé des propositions sur 4 axes, l'économique et le social, la transition écologique, le développement urbain et les transports et enfin le vivre-ensemble.

C'est bien une transition sociétale d'ampleur que nous appelons de nos vœux. La ville est le lieu privilégié d'action pour amorcer cette transformation et en ressentir directement les effets. Parce que la ville est l'échelon le plus proche du quotidien et des attentes des habitants, elle est l'échelle pertinente pour une participation effective des citoyens aux décisions et à leur mise en œuvre.

Ce que nous proposons, c'est d'abord une démarche. Nous proposons que, pour chaque projet, les habitants soient informés, que des débats larges, ouverts, aient lieu, que les meilleures pratiques existantes en France et ailleurs soient étudiées, et que les parties-prenantes participent à l'élaboration et à la décision finale.

Certaines structures permettant cette participation existent déjà, dans les écoles, dans les associations, dans le milieu économique. D'autres sont à repenser, comme les Conseils Consultatifs de Quartiers. D'autres enfin sont à créer, dans les services publics comme le CCAS, la petite enfance, Il s'agit de les associer pleinement aux processus de décisions.

Pour la prochaine mandature, si nous n'arrivons pas en tête de l'élection, nous travaillerons à la coordination des oppositions de gauche au sein de la métropole, par des interventions communes tout au long du mandat. Nous travaillerons à ce qu'une réelle alternative soit possible.